

tane, qu'il ne portait point encore et des insignes de son rang et on le conduisit processionnellement à l'église. Le clergé l'attend à l'entrée et un des chanoines lui offre l'eau bénite. Devant le maître-autel, le nouveau dignitaire, plus jeune que quelques-uns des enfants qui l'entourent et le servent, chante l'oraison et, après avoir baisé l'autel et donné l'accolade fraternelle à tous les membres du chapitre, il vient se placer au côté droit du chœur, dans la première des basses-stalles et non point au rang supérieur, parce qu'il n'est pas encore prêtre (1).

Son plus vif désir et ses premiers soins seront désormais de s'appliquer à se rendre digne du sacerdoce. Le chanoine devient écolier. Quel sont été ses maîtres? où commença-t-il ses études littéraires? dans quel lieu s'achevèrent-elles? Nous sommes réduits sur ce point à des suppositions assez incertaines et ce n'est pas sans quelque hésitation que nous nommons le collège de la Trinité, si florissant alors sous la direction des jésuites, comme le lieu où Maurice de Fenoyl reçut, avec les principes des sciences humaines, les leçons de la sagesse et de la piété.

Quelques années après, il alla étudier la théologie à l'Université de Toulouse et y fut reçu bachelier en cette science, le 18 janvier 1599. L'acte par lequel son frère aîné notifie sa réception aux chanoines, se trouve dans les registres capitulaires de Saint-Just, en date du 4 avril suivant.

Il demande en même temps qu'on lui accorde dorénavant sa part de certains revenus réservés, paraît-il, à ceux qui avaient obtenu ce premier grade théologique.

A son retour, l'année suivante, Maurice de Fenoyl, ordonné prêtre, prit sa place au chœur pour ne plus la quit-

---

(1) Arch. du chapitre de Saint-Just. G 3887.